



Méthodal

Revue du Laboratoire
interuniversitaire et interdisciplinaire ouvert
pour l'enseignement/apprentissage des langues

Revue MÉTHODAL

REVUE INTERNATIONALE DE MÉTHODOLOGIE
DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES

N° 4 – Juin 2020

Enseignement du français langue étrangère en contexte universitaire : divergences entre L1 et L2 – réflexion et méthodes

PUBLICATION DU LABORATOIRE OUVERT, INTERUNIVERSITAIRE
ET INTERDISCIPLINAIRE POUR LA MÉTHODOLOGIE
DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES

« MÉTHODAL OpenLab »

Thessalonique-Nicosie, 2020

SOMMAIRE

Préface	Silvia ADLER Isabelle DOTAN <i>Université Bar-Ilan</i>	5
Les bilingues sont-ils des schizophrènes ?	Jonathan BENDENNOUNE <i>Université hébraïque de Jérusalem, Israël</i>	9
L'enseignement du français langue étrangère à l'épreuve du bilinguisme : défis, interférences, calques	Angeliki KORDONI Mona WEHBE <i>Sorbonne Université Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis</i>	21
L'interférence du malais (<i>Bahasa Melayu</i>) dans l'apprentissage du FLE chez les étudiants du programme de français à l'Université Malaya	Hadjar CHAIBI <i>Université de Lille, France</i> Patricia Nora RIGET <i>University of Malaya, Malaisie</i>	31
<i>Il y a</i> temporel dans l'enseignement du FLE aux polonophones. Approche didactique et lexicographique	Monika GRABOWSKA Witold UCHEREK <i>Institut d'Études romanes, Université de Wrocław, Pologne</i>	47
La production écrite et l'acquisition du vocabulaire dans une perspective linguistique en contexte universitaire	Fatima ZIOUANI <i>Université Amar Telidji, Algérie</i>	65
La démarche interculturelle pour travailler les divergences culturelles dans l'enseignement/apprentissage du FLE en contexte universitaire français	Angélique MASSET- MARTIN <i>Université d'Artois, Arras, France</i>	75
Préparer les apprenants polonais de FLE à la lecture de la littérature francophone.	Joanna GÓRECKA Izabela ORCHOWSKA	85

Réflexion didactologique sur l'exploitation des critiques littéraires au niveau B2	<i>Université Adam Mickiewicz de Poznań, Pologne</i>	
Le français : langue fluente, langue fuyante. Divergences phonétiques entre L1 et L2	Isabelle DOTAN <i>Université Bar-Ilan, Israël</i>	109
La ponctuation en classe de FLE : enjeux et difficultés. Le cas des étudiants du département de français de l'université de Laghouat	Thameur TIFOUR Imane Amal AIT MECHDAL Zahia DZAIT <i>Université Amar Téledji-Laghouat, Algérie</i>	123
“Ask a North Korean: do you learn foreign languages?” Learning FLE for (not) using it?	Alexandrine BOUFFLERS <i>Ministère de l'éducation nationale, France</i>	141

***Il y a* temporel dans l'enseignement du FLE aux polonophones. Approche didactique et lexicographique**

**Monika GRABOWSKA
Witold UCHEREK**

Institut d'Études romanes, Université de Wrocław, Pologne

Résumé

L'article porte sur le traitement de la locution *il y a*, prise dans son sens temporel, dans 10 méthodes de FLE et dans 35 dictionnaires bilingues français-polonais. Les auteurs des méthodes consultées introduisent le *il y a* temporel relativement tôt, ce qui est justifié par sa fréquence, et ils restent fidèles à l'approche onomasiologique. Le traitement lexicographique du *il y a* temporel souffre de plusieurs défauts dont l'analyse est accompagnée de quelques suggestions d'amélioration de la pratique actuelle.

Mots-clés : *il y a* temporel, méthode de FLE, dictionnaire français-polonais, traitement lexicographique.

Abstract

The paper deals with the presentation of the expression *il y a*, taken in its temporal sense, in 10 workbooks of French as a foreign language and in 35 bilingual French-Polish dictionaries. The authors of the workbooks introduce the temporal value of *il y a* at a relatively early stage, which is justified by the frequency of the expression and the onomasiological approach of their teaching methodology. Nevertheless, the lexicographic presentation of the temporal *il y a* suffers from several faults, the analysis of which is accompanied by some suggestions for improvement of current lexicographical practice in order to provide the learners with Polish equivalents.

Keywords: *il y a* temporal, workbook of French as a foreign language, French-Polish dictionary, lexicographical description.

1. Objet de l'étude, objectifs

Le gallicisme *il y a* est considéré par Wagner (1964 : 10) comme « symbole fondamental du français ». Or, comme le souligne Skibińska (1996 : 47), l'absence d'une catégorie de la langue cible dans la langue-source constitue une source, tant de difficultés dans la traduction que d'interférences dans l'apprentissage de la langue étrangère.

Du point de vue catégoriel, il convient de distinguer deux constructions homonymiques : un *il y a* verbal, traditionnellement considéré comme présentatif, qui, comme le précisent Riegel, Pellat et Rioul (2005 : 454-455), possède en réalité deux valeurs, car en plus de fonctionner comme présentatif (« *Il y a un vaisseau qui a emporté ma bien-aimée* », Cf. le calligramme *Il y a* d'Apollinaire), il peut tout simplement exprimer l'existence (Cf. *Il y a des cigognes noires*), et un *il y a* prépositionnel et temporel (*il a commencé ses études il y a cinq ans*). Par ailleurs, il existe une construction, *il y a ... que*, qui exprime un rapport temporel sans être une locution prépositive (Cf. *il y a dix ans qu'il habite ici*) ; du fait que *il y a* garde alors sa valeur de noyau verbal, Narjoux (2018 : 551) l'interprète comme un présentatif complexe servant à mettre en relief le complément de temps [1].

C'est le *il y a* temporel, et avant tout prépositionnel, qui a attiré notre attention compte tenu de sa prégnance dans une approche onomasiologique de la compétence grammaticale d'une part, et des défaillances dans sa description lexicographique bilingue franco-polonaise de l'autre. Notre démarche, tout en étant subordonnée aux enjeux pédagogiques de l'enseignement du FLE, notamment dans le contexte universitaire, contiendra par conséquent aussi une réflexion développée sur le traitement lexicographique du *il y a* temporel, conformément aux postulats de Grabowska (2016) sur le statut incontestable du dictionnaire en tant qu'outil pédagogique, autant pour les activités de réception que pour les activités de production dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère à l'époque du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). Or, selon une enquête (*Ibid.* : 66), 64 % des étudiants de français à l'Institut d'Études romanes de l'Université de Wrocław consulteraient régulièrement des dictionnaires bilingues jusqu'au deuxième cycle d'études [2].

Le but du présent article est de décrire et d'évaluer le traitement lexicographique de la locution *il y a* à valeur temporelle dans des dictionnaires généraux français-polonais, compte tenu de sa place dans les méthodes de FLE contemporaines. Lors de l'analyse, nous proposerons certaines améliorations de la pratique actuelle. Faute de place, nous nous limiterons à examiner les ressources lexicographiques susceptibles de reconforter l'apprenant polonophone dans la situation de décodage ; l'analyse des moyens proposés par les dictionnaires polonais-français, qui devraient permettre de produire des énoncés contenant le *il y a* temporel, mérite sans doute une étude à part.

2. *Il y a temporel* dans la perspective didactique

Nous avons procédé à l'examen d'une dizaine de méthodes de FLE (niveaux A1-A2) [3] disponibles à la bibliothèque de l'Institut d'Études romanes de l'Université de Wrocław, un établissement supérieur dispensant un enseignement « philologique » dans trois filières : française, espagnole et italienne. Dans la filière française, les candidats au premier cycle d'études sont recrutés autant parmi ceux qui peuvent se légitimer d'une connaissance préalable du FLE que parmi de vrais débutants. Ces derniers se voient dispenser 675 h de FLE dont 360 h de cours de compétences intégrés, basés sur une méthode de FLE qui les accompagne pendant les trois premiers semestres d'études, tandis que les premiers, censés avoir préalablement acquis au minimum le niveau A2 du *Cadre*, en reçoivent 180 en première année (pour plus de détails Cf. Grabowska, 2018).

Dans la suite, nous nous focaliserons sur la place de la structure *il y a temporel* et sa dénomination métalinguistique en tant qu'objectif opérationnel spécifique de chaque manuel analysé [4], ainsi que sur les contextes où elle se présente dans le cadre de la composante linguistique ou pragmatique de la compétence de communication, et sur l'explication de ses valeurs.

Dans toutes les séries examinées (Cf. bibliographie finale), la structure *il y a* est introduite précocement dans sa fonction présentative, tandis que sa fonction temporelle suit logiquement la prise en charge du passé composé. Dans six cas examinés (*Alter ego+*, *Cosmopolite*, *Édito*, *Entre nous*, *Totem*, *Vite et bien*), le *il y a temporel* se situe dans le volume 1 de la série, et dans quatre (*Agenda*, *Déjà vu*, *Le nouveau taxi !*, *Mobile*), seulement dans le volume 2.

La démarche pédagogique est d'habitude inductive. La démarche déductive introduisant le contenu grammatical sous forme d'un encadré qui verbalise les règles ne se retrouve que dans *Mobile A2*, *Totem 1-2* et *Vite et bien 1*. Les exercices d'entraînement associés consistent soit à choisir la forme correcte [5], soit à compléter des phrases à trous [6], éventuellement à associer une question portant sur le temps et une réponse [7]. Certaines méthodes proposent des tâches d'apprentissage sans toujours passer par la pratique des éléments de la langue décontextualisée. On demande aux apprenants de répondre par vrai ou faux après avoir lu un témoignage [8], de parler de la vie de quelqu'un à partir de son CV [9], de parler de la gastronomie française hier et aujourd'hui [10] dans le cadre d'une situation de communication simulée, ou de parler d'une rencontre personnelle [11], des moments importants de leur vie [12], de l'historique de leur logement actuel [13], dans le cadre d'un échange authentique.

Le seul manuel qui introduit aux niveaux A1-A2 l'expression *il y a ... que* pour indiquer une durée est *Agenda 2*. Ce manuel consacre d'ailleurs, avec *Alter Ego+ 2*, le plus d'attention au *il y a temporel*, qui apparaît à la page 95 et revient à la page 156 dans une démarche explicite (tableau systématisant les expressions temporelles [14]).

Dans les méthodes qui pratiquent une explication grammaticale explicite, *il y a* est appelé marqueur temporel [15], indicateur de temps [16], expression de temps [17], expression temporelle [18]. Parfois, on ne lui attribue pas d'hyperonyme métalinguistique, on présente exclusivement sa fonction (*situer une action dans le passé* [19] ; *raconter un changement de vie* [20]). C'est une conséquence de la démarche onomasiologique de l'enseignement de la grammaire, qui refuse le métalangage – vu l'incertitude sur le fait que l'apprenant ait la compétence de le comprendre – et lui supplée des formulations liées aux intentions communicatives.

Quant aux contextes linguistiques dans lesquels le *il y a* temporel est présenté en tant qu'objectif spécifique d'une unité du manuel, *Alter ego+*, l'un des deux manuels les plus riches quant à la prise en charge du contenu grammatical de l'objet du présent article [21], oppose *il y a*, qui se construit avec une expression de la durée, à *depuis*, qui se construit aussi avec « un évènement ». *Alter ego+ 2* élargit progressivement le champ onomasiologique des marqueurs temporels, tout d'abord en opposant *il y a* à *pendant* et *dans*, à l'exclusion de *depuis* [22], ensuite [23], en l'opposant à *pendant*, *depuis* et *pour*, à l'exclusion de *dans*.

Des variantes de ces contextes vont se reproduire dans certaines autres méthodes ; nous les résumons dans le tableau suivant :

	depuis	pendant	dans	jusqu'à	pour	autres
<i>Agenda 1</i>	pas de <i>il y a</i> temporel					
<i>Agenda 2</i> , p. 95						au début ≠ à la fin, après, peu à peu, petit à petit
<i>Agenda 2</i> , p. 156	+	+		+		
<i>Alter Ego 1</i>	+					
<i>Alter Ego 2</i> , p. 26		+	+			
<i>Alter Ego 2</i> , p. 41	+	+			+	
<i>Cosmopolite 1</i>	+	+		+		avant, quand
<i>Cosmopolite 2</i>	+	+	+			
<i>Déjà vu 1</i>	pas de <i>il y a</i> temporel					
<i>Déjà vu 2</i>			+	+		
<i>Édito A1</i>			+			la semaine dernière, hier, demain, la semaine prochaine
<i>Édito A2</i>	+	+				

<i>Entre nous 1</i>	+					
<i>Entre nous 2</i>	pas de <i>il y a temporel</i>					
<i>Le nouveau taxi ! 1</i>	pas de <i>il y a temporel</i>					
<i>Le nouveau taxi ! 2</i>	+					
<i>Mobile A1</i>	pas de <i>il y a temporel</i>					
<i>Mobile A2</i>	+	+				la semaine dernière, avant-hier, hier, aujourd'hui, demain, après-demain, la semaine prochaine (dans une semaine)
<i>Totem 1</i>		+				en + mois/année, X ans/mois/semaines jours après, à la fin de + déterminant + nom, hier
<i>Totem 2</i>		+				
<i>Vite et bien 1</i>	+	+	+		+	en + verbe au présent, passé, futur ; avant ≠ après + nom

Tableau 1 – Le *il y a temporel* comme objectif spécifique des unités des manuels en corrélation avec d'autres expressions temporelles

Ci-dessous nous résumons les différences majeures de l'approche pragmatolinguistique du *il y a temporel* dans les dix méthodes étudiées :

- Du point de vue linguistique, l'élément contrastif de base pour le *il y a temporel* est *depuis* – présent dans sept séries et, en deuxième lieu, *pendant* – présent dans six séries ; viennent ensuite *dans*, *jusqu'à* et *pour*.
- Du point de vue pragmatique, le contexte minimal de *il y a* est celui des marqueurs temporels du passé. Ainsi par exemple, *Cosmopolite 1* introduit *il y a* dans un tableau de marqueurs temporels du passé établis par rapport au moment de l'énonciation, englobant aussi *avant* et *quand* (*avant, elles étaient journalistes ; quand j'étais infirmière, je m'ennuyais*) ; de même, *Édito A1* ^[23] intègre *il y a* dans la catégorie des mots (*sic*) qui permettent de répondre à la question « Quand ? ».
- Cependant, les méthodes élargissent fréquemment le contexte aux circonstanciels de temps au présent et futur. Ainsi, *Cosmopolite 2* [24] ajoute à la triade *il y a / pendant / depuis* le marqueur du futur *dans* en mettant en corrélation *il y a* et *dans* comme marqueurs temporels parallèles sur un axe de

temps s'étendant du côté gauche vers le passé et du côté droit vers le futur. *Édito A1* [25] place *il y a* en compagnie de : *la semaine dernière, hier, demain, dans trois jours, la semaine prochaine*, et *Mobile A2*, dans le *Précis grammatical* [26], l'incorpore dans la chronologie absolue allant de *il y a une semaine/la semaine dernière, avant-hier, hier*, à travers *aujourd'hui jusqu'à demain, après-demain, la semaine prochaine/dans une semaine* – visualisés sur l'axe de temps (comme d'ailleurs dans *Édito A1*).

- D'autres méthodes insèrent *il y a* dans un paradigme sémantiquement hétérogène des expressions temporelles. Un exemple emblématique peut être celui de *Agenda 2* [27]. Pour « situer dans le temps » (citation exacte du titre de l'encadré), il faudrait employer les expressions *il y a, au début, à la fin*, mais aussi... *peu à peu* et *petit à petit* (ex. *petit à petit, je me suis habitué au froid*) ; cinquante pages après, *il y a* est quand même intégré dans une triade plus logique basée sur les oppositions ponctuel/durable et initial/final, à savoir : point de départ d'une action (*depuis, depuis que, il y a*), point final d'une situation (*jusqu'à*) et durée (*il y a ... que, pendant*). *Entre nous 2* appartiendrait à la même catégorie : sa section *Grammaire* [28] insère *il y a trois jours* entre *hier* et *la semaine / l'année dernière* pour parler d'un moment dans le passé, en plus des moyens utilisables pour parler d'un moment précis ; pour exprimer une période ; pour parler d'un intervalle de temps entre deux dates ; pour exprimer une idée de durée dans le passé et les marqueurs de continuité et de discontinuité. De même, *Totem 1* évoque *il y a* dans une phrase à la page 80, mais lui consacre plus de place dans le *mémento grammatical* en fin de livre [29], en le classant parmi les moyens servant à indiquer un moment, énumérés dans le tableau ci-dessus, à côté des moyens à employer pour indiquer la chronologie, pour exprimer la durée et pour exprimer l'antériorité/la postériorité. Finalement, *Vite et bien*, dans sa démarche déductive, répertorie différentes expressions de temps en insistant sur leurs traits de sélection (verbe au présent, passé ou futur ; nom).
- Dans ce paysage, se distingue *Totem 2* qui subordonne *il y a* à l'objectif pragmatique *raconter un changement de vie*, selon le modèle suivant [30] :

Je suis arrivé en France il y a dix ans.

J'ai travaillé pendant vingt ans.

Et puis, **j'ai eu** des enfants.

J'ai décidé de changer de carrière.

J'ai changé de voie.

Qu'en est-il de la valeur sémantique de *il y a* dans les manuels de FLE étudiés ? Les gloses de *il y a* dans notre corpus fournissent les informations sémantiques suivantes sur le *il y a* temporel :

- on utilise *il y a* pour situer un événement dans le passé [31] ;

- il indique le point de départ d'une situation [32] ; d'une durée [33], le moment originel [34] ;
- l'action est terminée au moment de la parole [35] ;
- l'action est ponctuelle [36] ;
- avec *il y a* + durée, on indique le temps écoulé entre un événement passé et le moment présent [37].

De ce qui précède, il résulte indubitablement que le *il y a* temporel est... une expression de temps, mais que ses relations paradigmatiques dans le système de la langue française sont fluctuantes. Du point de vue syntagmatique, à part des informations irrégulières sur la combinatoire du *il y a* temporel avec le passé composé, seul *Édito A1* [38] a le mérite de fournir aux apprenants une règle supplémentaire : « En général, les indicateurs de temps se placent au début ou à la fin de la phrase ». Pour ce qui est de la sémantique, les données globales sont tout à fait conformes au *Trésor de la langue française informatisé* [39], mais en situation didactique, l'apprenant n'accède qu'à une fraction d'entre elles (par exemple « L'action est terminée au moment où on en parle » [40]).

Un apprenant polonophone sera-t-il capable de construire, sur la base de ces indices, un pont entre le *il y a* temporel français et une expression à valeur équivalente dans sa langue-source ? Or, étant donné son origine polonaise, la seule méthode qui fournit la traduction du *il y a* temporel est *Déjà vu* [41] : *il y a quelques minutes* = *kilka minut temu*.

3. *Il y a* temporel dans la perspective lexicographique bilingue

Dans la majorité des méthodes consultées (6 cas sur 10), le *il y a* temporel est introduit dans le premier volume, soit à un stade relativement précoce de l'apprentissage. Cette pratique correspond à la démarche des rédacteurs du *Dictionnaire du français langue étrangère* (Cf. Dubois éd., 1978, 1979 ; désormais, respectivement DFLE I et DFLE II) qui, se basant sur le critère de fréquence, présentent le sens temporel de *il y a* dès le premier volume, renfermant une nomenclature d'environ 2500 entrées et censé correspondre « au premier niveau des méthodes d'apprentissage du français » (DFLE I, p. VII) ; dans le DFLE II (p. IX), on précise que « on a aussi ajouté des sens nouveaux aux 2500 mots retenus dans le niveau I ». Ainsi, l'application de ce critère fréquentiel devrait contraindre les lexicographes bilingues à inclure le *il y a* temporel dans tous les dictionnaires que nous avons étudiés, vu que le plus petit d'entre eux, le HLE [42], propose justement une nomenclature d'environ 2500 items dans chacune de ses deux parties. Ajoutons ici que – et ce n'est guère étonnant – le mot polonais *temu*, correspondant de base du *il y a* temporel, fait lui aussi partie du lexique fondamental : il figure parmi les 1500 items les plus fréquents du polonais selon Kurcz *et al.* (1990).

La question n'est donc pas tant de savoir s'il faut ou non inclure *il y a* (dans toutes ses acceptions) dans un bilingue français-autre langue, mais plutôt où l'inclure : dans la nomenclature ou dans l'article d'un (ou plusieurs) de ces formatifs (*il, y, avoir*) ? Or, théoriquement, une séquence entièrement figée, telle *il y a*, devrait faire l'objet d'un article à part (Cf. Gross, 1996 : 16) ; c'est d'ailleurs cette solution qui a été retenue dans le DFLE (I et II) dont l'utilisateur est informé que « les mots sont à leur ordre alphabétique, y compris les adverbes ou les prépositions comportant plusieurs constituants » (DFLE I, p. IX ; aux articles *avoir* et *y* de ce dictionnaire – mais pas dans celui de *il* – figure un renvoi à *il y a*). Si on penche vers l'autre solution, il faudrait respecter le principe général de traitement des unités figées en vertu duquel elles « devraient idéalement être présentées sous chacune de leurs composantes sauf celles purement grammaticales » (Roberts, 1993 : 40). Il s'ensuit que *il y a* serait à chercher à l'article du verbe *avoir*. Or, ce dernier mot, du fait de sa haute fréquence d'emploi et du nombre de ses acceptions, appartient à ce qu'on considère comme les bêtes noires des lexicographes. Bref, la nature locutionnelle de *il y a* ainsi que la nature de ses formatifs laissent prévoir certaines difficultés dans le traitement lexicographique de cette unité.

Voyons à présent comment les lexicographes bilingues se sont acquittés de cette tâche. Comme corpus, nous avons retenu 35 dictionnaires (bipartites ou monopartites français-polonais) de toutes les tailles, publiés sur support papier à partir des années 1960 et adressés, exclusivement ou entre autres, aux apprenants de FLE.

La solution du BER est à la fois simpliste et inappropriée : *il y a* est tout simplement absent. Il en est de même dans le MBO, ouvrage dans lequel « le premier critère du choix des mots et des abréviations est leur fréquence d'utilisation » (p. 7) ; remarquons néanmoins qu'en tant que locution, *il y a* a pu échapper à ce critère de sélection du lexique. La différence entre le MBO et le BER tient à ce que le premier, plus volumineux, propose plus souvent des exemples d'emploi. Or, il nous a paru intéressant de voir si le *il y a* temporel apparaît dans l'exemplification des noms qu'il peut sélectionner ; pour le vérifier, nous avons consulté les articles de quelques noms de mesure du temps (NMT) susceptibles de se combiner avec *il y a* (*minute, heure, jour, semaine, mois, an*) et, à l'article *mois*, nous avons trouvé l'exemple *il y a un mois* → *miesiąc temu* (pour le BER, la consultation de ces six articles a donné un résultat négatif).

Cinq dictionnaires incluent *il y a*, mais pas dans son acception temporelle. Le HLE propose la correspondance *il y a* → *jest, znajduje się* (s.v. *avoir*), le KUZ donne *il y a* → *jest, są, znajduje się, znajdują się* (s.v. *avoir* ; à la différence du HLE, les verbes polonais sont également donnés au pluriel) et dans le NOM (s.v. *y*), on trouve les équivalences *il y a* → *jest, il n'y a pas* → *nie ma* (ici, la locution française figure aussi à la forme négative). Notons en passant que la nomenclature polonaise de ce dictionnaire contient un article *temu* : **temu** *il y a* ; *rok temu* – *il y a un an*, où l'entrée est suivie d'un bon équivalent, dont l'emploi est correctement illustré. Le SPR renseigne sur *il y a* dans deux articles, *y* (*il y a* → *jest*) et *avoir* (*il y a* → *jest, istnieje* ; *Qu'est-ce qu'il y a ?* → *Co jest ? Co się dzieje ?*), tout en négligeant son sens temporel.

Toutefois, le SPR place dans sa nomenclature polonaise la préposition *przed* qui est, entre autres, un équivalent (stylistiquement marqué comme appartenant plutôt à la langue écrite, voire littéraire ; Cf. Skibińska, 1995 : 134, Ucherek, 1997 : 377) du *il y a* temporel (Cf. rubrique 3. de l'article *przed* : (rokiem, miesiącem itp.) *il y a*, cela fait ; **przed miesiącem** *il y a* un mois, cela fait un mois). Le LIF, un dictionnaire scolaire par excellence, se distingue des précédents en ce que *il y a* est placé directement dans la nomenclature (d'une manière assez souple par rapport à l'ordre alphabétique strict : *île, îlot, il, il y a, illétre* (sic), *illettre*) : *il y a* → *jest, znajduje się*.

En plus du LIF, trois ouvrages font figurer *il y a* dans la nomenclature, et ce, en renseignant, d'une manière ou d'une autre, sur son emploi temporel. Dans le cas de l'OXF, où *il y a* est situé entre *ils* et *image*, il s'agit d'un simple article de renvoi : **il y a** [ilja] *v zob. avoir* (cependant, à l'article *y* de l'OXF, figure la rubrique 2. dédiée au *il y a* présentatif : **il y a** *jest, są* ; **il y a un café à côté** (tu) *obok jest kawiarnia* ; **il y a des tomates au frigo** *w lodówce są pomidory*). Remarquons que *il y a* est ici identifié uniquement comme un verbe. Pourtant, à l'article *avoir*, la rubrique 6. est consacrée au *il y a* verbal alors que la rubrique 7. porte sur le *il y a* temporel : **il y a temu** ; **il y a deux ans** *dwa lata temu*. Le LEV, un dictionnaire dont les articles sont extrêmement pauvres, situe *il y a* dans la nomenclature (à un endroit qui ne va pas de soi : *il, il y a, île, illégal, ...*) : **il y a** → *temu (wstecz)*. Ici, la glose entre parenthèses (littéralement 'en arrière', c'est-à-dire 'vers le passé') sert à informer qu'il s'agit de la seule acception temporelle (passons outre la négligence du *il y a* présentatif). Le PWN, le dernier ouvrage dans lequel *il y a* figure à la nomenclature (Cf. *illustrer, il n'y a pas, il y a, image*), propose l'article suivant : **il y a** [ilija] *exp imp* *jest, znajduje się* ; *są, znajdując się* ; **il y a deux ans** *dwa lata temu*. Abstraction faite de la prononciation, qui diffère de celle de l'OXF, le défaut observé dans cet article tient à ce que tous les équivalents proposés sont ceux du *il y a* verbal tandis que l'unique exemple atteste l'emploi du *il y a* prépositionnel, qui se traduit d'une autre manière, à savoir par *temu*, absent de l'inventaire. Les quatre traductions sont également citées dans l'article *avoir* du PWN où *il y a* n'est pas exemplifié.

Le BCH et le SMI renseignent sur le *il y a* temporel uniquement à l'article *il*. Dans le cas du BCH, il s'agit d'une simple mention dans la zone d'exemplification : **il on** ; **il y a 1.** *jest, są, znajduje się* ; **il pleut** *pada deszcz* ; **il y a longtemps** *dawno temu*. On peut supposer que la partie de l'article consacrée à *il y a* aurait dû être divisée en deux rubriques, la seconde portant sur le *il y a* temporel, mais le chiffre 2, suivi d'un équivalent, fait défaut de sorte que l'information sur sa traduction est à déduire de l'adverbe lexicalisé *dawno temu*, équivalent de la locution adverbiale *il y a longtemps*. Sous *y*, *il y a* est rendu uniquement par *jest* et *znajduje się*, et sous *avoir*, il n'est pas mentionné ; il en est de même dans le SMI. En revanche, à l'article *il* du SMI, le fragment portant sur *il y a* est subdivisé selon un principe sémantique, et ce, au moyen de deux gloses, *miejsce* ('lieu') et *czas* ('temps') : (*miejsce*) **il y a** (tu) *jest, znajduje się* ; (*czas*) **il y a trois ans** *trzy lata temu*. Cette partie de l'article *il* manque de cohérence : pour le *il y a* verbal, on ne propose que les équivalents, alors que pour le *il y a* temporel,

on donne seulement un exemple ; de plus, *il y a*, introduit par un indice de locutionnalité, devrait précéder la glose *miejsce*. Deux autres ouvrages, le POP et le POW, renseignent sur le *il y a* temporel à l'article *il*, mais renvoient également à l'article *avoir*. Dans la deuxième section de leur article *il*, dépourvue d'inventaire des équivalents, figure entre autres l'exemple *il y a deux ans* → *dwa lata temu*. Quant à l'article *avoir*, sa troisième section est subdivisée en deux rubriques, portant respectivement sur le *il y a* verbal et temporel. Le contenu de cette dernière, introduite par la glose (*temporel*) qui n'est suivie d'aucun équivalent, est pour le moins surprenant. En effet, si le premier exemple cité (*il y a 3 jours / 4 ans* → *3 dni temu / 4 lata temu*) illustre bien la valeur temporelle de *il y a*, il est impossible de l'affirmer pour les autres (*il n'y a plus rien à faire* → *nic więcej nie można zrobić* ; *il n'y en a que pour lui* → *tylko to/on się liczy* ; *il n'y a pas de quoi !* → *nie ma za co !*).

Le seul bilingue à mentionner le *il y a* temporel seulement à l'article pronominal *y* est le ROM. On n'y propose que les équivalents du *il y a* verbal (*jest, znajduje się, są, znajdują się* ; le *il y a* verbal est aussi présent à l'entrée *avoir*), mais le second des exemples fournis a la forme *il y a deux mois* → *dwa miesiące temu*. Sept autres ouvrages signalent l'existence du *il y a* temporel aussi bien aux articles *y* que *avoir*. Ainsi, l'article *y* du KSO contient le fragment *il y a* → *jest, są ; temu*. Il convient de souligner que l'équivalent *temu*, s'imposant dans la traduction du *il y a* temporel, est présent dans l'inventaire et qu'il est correctement séparé (par un point-virgule) des deux autres, considérés comme synonymiques. Dans l'exemple censé illustrer cette équivalence (*il y a une semaine* → *tydzień temu, przed tygodniem*) les auteurs montrent qu'il est également possible d'employer dans la traduction *przed*, absent de l'inventaire (sans raison car l'exemple devrait précisément illustrer des équivalents cités dans l'inventaire et non en introduire d'autres). Le traitement de *il y a* dans l'article *avoir* du KSO est un peu moins réussi dans la mesure où l'inventaire ne contient aucun équivalent du *il y a* temporel, bien qu'un des exemples soit *il y a un an* → *rok temu*. Contrairement au ROM et au KSO, le SZT et le JST interprètent le *y* de *il y a* comme un adverbe. Après avoir cité quelques équivalents du *il y a* verbal (dont *bywa* et *bywają*), qui ne sont pas exemplifiés, les deux ouvrages donnent le couple de syntagmes *il y a trois jours* → *trzy dni temu*. Dans la partie de l'article *avoir* consacrée à l'emploi impersonnel de l'entrée, les auteurs introduisent *il y a* suivi des équivalents polonais propres à son emploi verbal et de quelques exemples ; pourtant, le dernier de ces exemples illustre l'emploi temporel (*il y a une quinzaine* → *dwa tygodnie temu*). Dans les SPO et DUS, *il y a* figure dans l'article pronominal *y*. Encore une fois, l'inventaire des équivalents ne contient aucun correspondant du *il y a* temporel, mais c'est ce dernier qui est exemplifié (*il y a un mois* → *miesiąc temu*). À la fin de l'article *avoir* du SPO figurent les équivalences *il y a* → *jest, znajduje się* et *il y a dix ans* → *dziesięć lat temu* ; ces constructions ne sont pas typographiquement distinguées des autres, si bien que formellement, il faut les considérer comme des exemples d'emploi de l'entrée à l'égal des syntagmes libres. Par contre, dans son article *avoir*, le DUS fait précéder d'un losange noir (marque de locution) aussi bien *il y a* traduit par *jest, znajduje się* que le syntagme *il y a dix ans*

traduit par *dziesięć lat temu*. Curieusement, l'exemple d'emploi du *il y a* verbal est, lui-aussi, introduit par un losange ; d'autre part, l'information sur le *il y a* temporel est réduite à l'exemple seul, non précédé par l'équivalence *il y a* → *temu*, qui devrait s'intercaler entre le losange et l'exemple. Dans le DEL, *il y a* est placé dans la zone de l'article *y* regroupant des expressions : **il y a** jest, znajduje się ; **il y a deux ans** dwa lata temu. Une fois de plus, le *il y a* verbal est suivi des équivalents et non exemplifié, à l'inverse du *il y a* temporel (formellement, les auteurs donnent comme expression tout le syntagme *il y a deux ans*, ce qui est incorrect). Sous *avoir*, nous retrouvons *il y a* suivi des équivalents aptes à rendre seulement son sens verbal, mais parmi les quatre exemples, figure *il y a trois ans* → *trzy lata temu*. Dans l'article *y*, le GDF, unique grand dictionnaire français-polonais, consacre toute une rubrique à *il y a*. Cette construction est suivie de l'inventaire de ses équivalents dans l'emploi verbal. Ensuite, après un losange blanc, qui sert à séparer les locutions phraséologiques non (ou peu) liées à un sens de l'entrée (ici : *il y a* ?), sont regroupés les emplois temporels de *il y a* : on y retrouve non seulement *il y a* suivi d'un NMT (Cf. *il y a une semaine* → *tydzień temu, przed tygodniem*), mais aussi la construction *il y a ... que* (Cf. *il va y avoir quatre ans que nous habitons dans cette maison* → *niedługo będzie <miną> cztery lata, jak mieszkamy w tym domu*). Par contre, dans l'article *avoir* du GDF, les emplois de *il y a* ne sont pas aussi bien séparés : l'inventaire ne propose que les équivalents du *il y a* présentatif alors que parmi les nombreux exemples, certains illustrent l'emploi du *il y a* temporel, qui nécessite d'autres moyens de traduction (Cf. *il y a un an* → *rok temu ; minął rok* – cette seconde traduction laisse perplexe, le verbe *minąć* pouvant être utilisé dans la traduction de la construction *il y a ... que* ; Cf. *il y a trois ans que je suis arrivé* → *minęły trzy lata, jak wróciłem ; trzy lata temu wróciłem*).

Les dictionnaires restants renseignent sur le *il y a* temporel exclusivement à leur article *avoir*. Le BIE et le DPF offrent un inventaire des équivalents du seul *il y a* présentatif tout en faisant figurer le *il y a* temporel dans l'exemplification (respectivement, *il y a quatre semaines* → *cztery tygodnie temu, il y a une semaine* → *tydzień temu*). Le LAM, le LAW et le LAP traitent *il y a* dans un sous-article, introduit par un carré blanc (signe dont la fonction n'est pas expliquée) : la deuxième rubrique, privée d'inventaire des équivalents, regroupe les emplois temporels (*il y a trois ans* → *trzy lata temu ; il y a plusieurs années que nous venons ici* → *przyjeżdżamy tutaj od kilku lat* – cet exemple est absent du LAW qui se limite au premier couple de syntagmes). Le LCP ne s'en distingue que par les exemples (*il y a dix ans* → *dziesięć lat temu ; il y a longtemps qu'il est parti* → *wyjechał dawno temu*). Le LAN, le POM, le POS, le POU, le SZK et le WRZ consacrent à *il y a* une rubrique numérotée ; l'équivalent temporel *temu*, absent de l'inventaire, est employé dans un exemple (*il y a un an* → *rok temu ; il y a 3 jours* → *trzy dni temu*). Dans le LIN, *il y a* est à chercher dans l'exemplification – y figure notamment le couple *il y a une demi-heure* → *pół godziny temu*.

Après avoir analysé les 35 bilingues français-polonais, nous constatons que deux d'entre eux, le BER et le MBO, n'ont inclus *il y a*, ni dans leur nomenclature, ni dans un article consacré à un de ses formatifs (*il, y, avoir*), ce qui ne se laisse pas justifier.

Par ailleurs, dans le MBO, nous avons repéré une occurrence du *il y a* temporel parmi les exemples donnés dans l'article *mois* ; or, en bonne méthode, le lexique utilisé dans les exemples d'un dictionnaire devrait y être expliqué.

Treize dictionnaires renseignent *il y a* seulement à l'article *avoir*, deux (LEV, LIF) se limitent à le situer dans la nomenclature et un seul, le NOM, ne le décrit qu'à l'article *y* ; aucun dictionnaire n'inclut *il y a* uniquement à l'article *il*. Dans la majorité des cas, *il y a* est présenté à au moins deux endroits (le plus souvent, sous *avoir* et *y* – dix cas de figure) ; notons ici l'absence quasi générale de renvois dans les articles concernés, les heureuses exceptions étant l'OXF et deux dictionnaires PONS (POP, POW). D'autre part, 28 ouvrages font figurer *il y a* sous *avoir*, 15 sous *y*, cinq sous *il* et quatre en font un item de la nomenclature. En toute logique, la stratégie de recherche de *il y a* devrait être la suivante : commencer par la lecture de l'article *avoir*, ensuite aller voir à *y*, puis à *il*, et enfin rechercher l'article *il y a* dans la macrostructure. En outre, aucun des dictionnaires qui retiennent *il y a* dans leur nomenclature ne se prononce, dans le paratexte, sur les principes de traitement des unités polylexicales, si bien que, contrairement aux DFLE, l'utilisateur n'est pas averti de cette possibilité.

Une autre question touche au contenu des articles d'un même dictionnaire. À ce propos, en règle générale, ce sont les articles *avoir* qui sont les plus riches en informations, proposant aussi bien des équivalents du *il y a* verbal que du temporel. Toutefois dans le cas du PWN et du ROM, c'est l'inverse : c'est, respectivement, dans les articles *il y a* et *y* que l'on présente les deux emplois, alors que dans les articles *avoir*, seul le *il y a* verbal est cité. De même, les deux emplois figurent dans les articles *il* du BCH et du SMI tandis que les articles *y* de ces ouvrages se limitent à renseigner sur le *il y a* verbal.

En ce qui concerne les deux acceptions de *il y a*, le LEV est le seul à n'informer que sur le *il y a* temporel et cinq ouvrages se bornent à mentionner le *il y a* verbal ; ces solutions ne sont pas bonnes vu la fréquence élevée de *il y a* pris dans les deux acceptions. De plus, sept dictionnaires introduisent le *il y a* verbal dans deux articles et le DPF le fait dans tous les trois (*il*, *y*, *avoir*). Cependant, les huit ouvrages renseignent sur le *il y a* temporel dans un seul article. La situation inverse n'a lieu que deux fois (Cf. POP et POW). Ainsi, sans raison apparente, le *il y a* verbal est plus présent dans les bilingues analysés que le *il y a* temporel.

Quant aux dictionnaires qui ne distinguent pas l'acception temporelle de *il y a*, dans deux d'entre eux, cette construction est donnée en tant qu'équivalent d'une préposition temporelle polonaise (Cf. l'article *temu* du NOM et l'article *przed* du SPR). Or, normalement, les unités données comme équivalents dans une partie du dictionnaire devraient figurer aussi dans l'autre ; les deux ouvrages nécessitent une harmonisation à cet égard.

Les microstructures des articles contenant *il y a* présentent plusieurs défauts. Tout d'abord, en tant que locution, *il y a* devrait figurer soit dans un sous-article, ce qui n'est guère pratiqué que dans les dictionnaires Larousse, soit dans la zone phraséologique, identifié par un indice de locutionnalité, ce qui est tout aussi rare. Certains ouvrages

placent *il y a* dans une rubrique numérotée ; cette technique permet certes de distinguer la construction au sein de l'article, mais elle reste en désaccord avec la fonction habituelle des chiffres dans les articles lexicographiques, qui est d'introduire les sens successifs d'une entrée polysémique, et non des locutions qui la contiennent.

Ensuite, le cas échéant, il serait souhaitable de séparer les deux emplois de *il y a*, verbal et prépositionnel, ce qui est tout aussi rare. D'habitude, ils restent confondus. Notamment, certains ouvrages (Cf. DEL, DUS, JST, SPO et SZT s.v. *y* ; Cf. PWN) proposent des équivalents du seul *il y a* verbal en ne fournissant qu'un exemple du *il y a* prépositionnel. Encore plus nombreux sont les bilingues qui limitent leur inventaire des équivalents à ceux qui traduisent le *il y a* verbal, mais qui, dans l'exemplification, font figurer les deux emplois. Il arrive aussi que le syntagme contenant le *il y a* temporel soit tout simplement noyé dans l'exemplification du mot d'entrée. En général, si les lexicographes donnent volontiers un inventaire des équivalents du *il y a* verbal, ils évitent quasi-systématiquement de le faire pour le *il y a* prépositionnel, ce qui nous laisse perplexes ; à cet égard la bonne pratique observée dans le KSO constitue une exception. Une des raisons en est peut-être que l'équivalent polonais *temu* est insolite, car il passe pour l'unique préposition polonaise postposée à son régime [43].

Enfin, la construction *il y a ... que* est absente des ouvrages consultés, à l'exception du GDF et de trois dictionnaires Larousse (LCF, LAM, LAP), ce qui converge d'ailleurs avec la réalité observée dans les méthodes de FLE. On pourrait tout de même s'attendre à ce que les plus grands bilingues (GDF, LCF) offrent un inventaire plus complet des moyens de la traduire, dont certains restent en distribution complémentaire (Cf. Skibińska, 1995 : 135-141, Ucherek, 1997 : 377-378).

4. Conclusion

Ce que les manuels de FLE et les dictionnaires bilingues interrogés ont en commun, c'est de ne pas identifier le *il y a* temporel comme une locution prépositive. Aux yeux d'un apprenant débutant, ce n'est sûrement pas un défaut (en tout cas, pas un défaut important) ; ce qui comptera plus, c'est la présence d'une explication sémantique accompagnant cette locution, et telle est justement la pratique des méthodes consultées. Néanmoins, dans le contexte universitaire qui nous intéresse plus particulièrement, l'apprenant pourrait être progressivement sensibilisé à la dénomination linguistique des unités de la langue étrangère, et d'autre part, ses connaissances grammaticales déjà acquises sont susceptibles de lui permettre de tirer un profit des informations grammaticales véhiculées par des marques telles que *loc. prép.*, fréquemment employées dans les dictionnaires. Rien n'empêche donc d'identifier le *il y a* temporel comme une locution prépositionnelle, notamment dans un bilingue ; il est naturel que le bagage (méta)linguistique des usagers ne soit pas égal, et que pour certains, cette information reste obscure alors que pour d'autres, elle puisse s'avérer utile. Pourtant, il faudrait d'abord que les lexicographes distinguent plus clairement les deux emplois de *il y a*, ce qui est loin d'être la règle. En l'état actuel, l'utilisateur désireux de connaître la

traduction du *il y a* temporel doit être bien familiarisé avec la pratique du dictionnaire et faire preuve d'une certaine imagination : il doit en effet chercher cette construction à plusieurs endroits du dictionnaire et lire les articles lexicographiques dans leur intégralité, puisque l'emplacement de l'information recherchée dans la microstructure des articles n'est pas entièrement prévisible.

Notes

[1] Voir Skibińska (1995) pour les traductions polonaises du *il y a* temporel, et Skibińska (1996) pour celles du *il y a* présentatif et existentiel.

[2] Sur le rôle important des dictionnaires bilingues dans l'apprentissage des langues étrangères, Cf. aussi Tallarico, 2018.

[3] Ces niveaux correspondent aux deux premiers volumes des méthodes, à l'exception de *Vite et bien* qui les couvre dans son premier volume.

[4] Nous excluons de nos investigations le contenu du cahier d'exercices.

[5] *Alter Ego+* 1 (p. 174), *Alter Ego+* 2 (p. 31), *Édito* A1 (p. 98).

[6] *Vite et bien* 1 (p. 136), *Agenda* 2 (p. 156), *Alter Ego+* 1 (p. 174), *Alter Ego+* 2 (pp. 31 et 49), *Cosmopolite* 1 (p. 189), *Cosmopolite* 2 (pp. 41 et 162), *Édito* A2 (p. 23 ; la méthode, dans l'exercice 5, a aussi le mérite de demander de justifier la réponse), *Entre nous* 1 (p. 117), *Le nouveau taxi !* 1 (p. 59), *Mobile* A2 (p. 47), *Totem* 2 (p. 47).

[7] *Vite et bien* 1 (p. 136).

[8] *Entre nous* 1 (p. 117).

[9] *Agenda* 2 (p. 157), *Le nouveau taxi !* 1 (p. 117), *Totem* 2 (p. 43).

[10] *Cosmopolite* 1 (p. 135).

[11] *Édito* A1 (p. 98).

[12] *Agenda* 2 (p. 157), *Totem* 2 (p. 43), aussi *Mobile* A2 (p. 47) avec des questions biographiques.

[13] *Alter Ego+* 1 (p. 174).

[14] Dans *Alter Ego+* 2, Cf. pp. 26 et 41.

[15] *Alter ego+*, *Cosmopolite*, *Entre nous*.

[16] *Le nouveau taxi !*, *Édito*.

[17] *Déjà vu*, *Vite et bien*.

[18] *Agenda*, *Mobile*.

[19] *Totem* 1 (p. 80).

[20] *Totem* 2 (p. 42).

[21] *Alter ego+* 1 (pp. 174 et 186).

[22] *Alter ego+* 2 (pp. 26 et 31).

[23] *Édito* A1 (p. 98).

[24] *Cosmopolite* 2 (p. 41).

[25] *Édito* A1 (p. 98).

[26] *Mobile* A2 (p. 124).

[27] *Agenda* 2 (p. 95).

[28] *Entre nous* 2 (p. 204).

- [29] *Totem 1* (p. 107).
- [30] *Totem 2* (p. 42).
- [31] *Totem 1* (p. 80) ; *Totem 2* (p. 43) ; *Cosmopolite* (p. 41) ; *Alter ego+ 2* (p. 41) ; *Alter ego+ 2* (p. 26).
- [32] *Agenda 2* (p. 156).
- [33] *Mobile A2* (p. 47).
- [34] *Vite et bien 1* (p. 133).
- [35] *Le nouveau taxi ! 2* (p. 59), *Entre nous 1* (p. 117), *Édito A2* (p. 23).
- [36] *Cosmopolite 2* (p. 41).
- [37] *Alter ego+ 1* (p. 174), *Alter ego+ 2* (p. 26).
- [38] *Édito A1* (p. 98).
- [39] « [Jouant le rôle d'une prép. introduisant un compl. de temps] *Il y a* sert alors à fixer un point du passé séparé du présent par le délai qu'indique le compl. temporel : *il y a huit jours* vise un point du temps situé dans le passé huit jours avant le présent. *Il y a* s'oppose donc d'une part à *dans** qui marque symétriquement un point dans l'avenir à telle ou telle distance du présent et d'autre part à *depuis** qui indique un laps de temps écoulé à partir du moment repéré et qui comporte toujours une idée de limite initiale [...] » (<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?30;s=2924596785;r=2;nat=;sol=6>).
- [40] *Édito A1* (p. 23).
- [41] *Déjà vu 2* (p. 33).
- [42] Les abréviations identifiant les dictionnaires bilingues sont développées dans la bibliographie.
- [43] Sur l'histoire de la syntaxe NMT + *temu* voir Pisarkowa (1961) ; au sujet du statut grammatical de cette forme dans le polonais contemporain, consulter Wiśniewski (1986) ; Cf. aussi Ucherek (2019 : 143-144) pour sa place dans la nomenclature des dictionnaires.

Références

Méthodes de FLE consultées

- Agenda 1* : Baglietto D., Girardeau B., Magne M. & Mistichelli M. (2011). *Agenda 1*. Paris : Hachette.
- Agenda 2* : Baglietto D., Girardeau B., Magne M. & Mistichelli M. (2011). *Agenda 2*. Paris : Hachette.
- Alter ego+ 1* : Hugot C., Kizirian V. M., Waendendries M., Berthet A. & Daill E. (2012). *Alter ego +1*. Paris : Hachette.
- Alter ego+ 2* : Hugot C., Kizirian V. M., Waendendries M., Berthet A., Daill E. & Sampsonis B. (2012). *Alter ego +2*. Paris : Hachette.
- Cosmopolite 1* : Hirschsprung N. & Tricot T. (2017). *Cosmopolite 1*. Paris : Hachette.
- Cosmopolite 2* : Hirschsprung N. & Tricot T. (2017). *Cosmopolite 2*. Paris : Hachette.
- Déjà vu 1* : Migdalska G., Billard-Woźniak C., Szczucka-Smagowicz M. (2005, 2^{de} éd. modifiée). *Déjà vu 1*. Warszawa : PWN.
- Déjà vu 2* : Billard-Woźniak C., Migdalska G., Ratuszniak A., Szczucka-Smagowicz M. (2006). *Déjà vu 2*. Warszawa : PWN.
- Édito A1* : Alcaraz M., Braud C., Calvez A., Cornuau G., Jacob A., Pinson C. & Vidal S. (2016). *Édito A1*. Paris : Didier.
- Édito A2* : Heu É., Abou-Samra M., Braud C., Brunelle M., Perrard M. & Pinson C. (2016). *Édito A2*. Paris : Didier.
- Entre nous 1* : Pruvost N., Courteaud F., Gómez-Jordana S., Blondel F., Chahi F., Caballero G., Poisson-Quinton S., Daupras C., Delannoy G. & Brandet K. (2017). *Entre nous 1*. Paris : Maison des Langues.

- Entre nous 2* : Chahi F., Huor C., Malorey C., Pruvost N., Miras G., Poisson-Quinton S. & Delannoy G. (2016). *Entre nous 2*. Paris : Maison des Langues.
- Le nouveau taxi ! 1* : Capelle G. & Menand R. (2009). *Le nouveau taxi ! 1*. Paris : Hachette.
- Le nouveau taxi ! 2* : Menand R. (2009). *Le nouveau taxi ! 2*. Paris : Hachette.
- Mobile A1* : Reboul A., Boulinguez A.-Ch. & Fouquet G. (2012). *Mobile A1*. Paris : Didier.
- Mobile A2* : Alemanni L. & Girodet C. (2012). *Mobile A2*. Paris : Didier.
- Totem 1* : Le Bougnec J.-T., Lopes M.-J., Malcor L. & Brillant C. (2014). *Totem 1*. Paris : Hachette.
- Totem 2* : Le Bougnec J.-T. & Lopes M.-J. (2014). *Totem 2*. Paris : Hachette.
- Vite et bien 1* : Miquel, C. (2009). *Vite et bien 1*. Paris : CLE International.

Dictionnaires généraux français-polonais consultés

- BCH : *Słownik francusko-polski, polsko-francuski + rozmówki + gramatyka*. Warszawa : Buchmann. 2008.
- BER : Zajac M. (2004). *Dictionnaire français-polonais, polonais-français Berlitz*. Warszawa : Langenscheidt.
- BIE : Bielas L. (1987). *Dictionnaire minimum français-polonais, polonais-français*. Warszawa : Wiedza Powszechna.
- DEL : Sikora-Penazzi J. & Sieroszevska K. (2015). *Dictionnaire élémentaire polonais-français*. Warszawa : Wiedza Powszechna.
- DPP : Kupisz K. & Kielski B. (1982). *Dictionnaire pratique français-polonais*. Warszawa : Wiedza Powszechna.
- DUS : Słobodska M. (2001). *Dictionnaire universel français-polonais et polonais-français*. Warszawa : Delta W-Z.
- GDF : *Grand dictionnaire français-polonais*. Warszawa : Wiedza Powszechna. 1980-1982.
- HLE : Łebek H. (1967). *Petit dictionnaire français-polonais et polonais-français*. Warszawa : Wydawnictwa Oświatowe « Wspólna Sprawa ».
- JST : Jedlińska A., Szwykowski L. & Tomalak J. (1984). *Dictionnaire de poche français-polonais, polonais-français*. Warszawa : Wiedza Powszechna.
- KSO : Kwiatkowski W. & Sobczyński K. (1996). *Dictionnaire français-polonais, polonais-français*. Kraków : ABC Future.
- KUZ : Kuźnik A. (2001). *Dictionnaire français-polonais, polonais-français*. Wałbrzych : Wydawnictwo Językowe Aneks.
- LAM : *Mini dictionnaire français-polonais, polonais-français*. Paris : Larousse. 2012.
- LAN : *Duży słownik polsko-francuski, francusko-polski*. Warszawa : Langenscheidt. 2012.
- LAP : Assaf B. (éd.) (2005). *Dictionnaire de poche français-polonais, polonais-français*. Paris : Larousse.
- LAW : Assaf B. (éd.) (2006). *Słownik podstawowy polsko-francuski, francusko-polski*. Wrocław : Larousse.
- LCF : *Dictionnaire Compact plus français-polonais*. Warszawa : Larousse & Rea. 2001.
- LEV : *Słownik polsko-francuski, francusko-polski*. Czernica : Level Trading. 2015.
- LIF : Lipska A. (1991). *Szkolny słownik francusko-polski*. Warszawa : WSiP.
- LIN : *Słowniczek francuski*. Kraków : Lingea. 2014.
- MBO : Meister B. & Botton D. (2002). *Dictionnaire polonais-français, français-polonais*. Varsovie : Ex Libris.

- NOM : Nowak A. & Musiał M. (2000). *Dictionnaire français-polonais, polonais-français*. Kraków : Liberal.
- OXF : Grundy V., Barnes J. & Podracka K. (2002). *Słownik francusko-polski, polsko-francuski*. Warszawa : Delta W-Z.
- POM : Stanisławska A. *et al.* (2004). *Słownik mini francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett.
- POP : Chełkowska B. *et al.* (2011). *Praktyczny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett.
- POS : Chełkowska B. *et al.* (2018). *Nowy słownik szkolny francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett.
- POU : Stanisławska A. (2004). *Uniwersalny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett.
- POW : Chełkowska B. *et al.* (2007). *Współczesny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett.
- PWN : Migdalska G. (2003). *Słownik francusko-polski, polsko-francuski*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- ROM : Romanowska M. (2007). *Kieszonkowy słownik francusko-polski, polsko-francuski*. Kraków : Wydawnictwo Zielona Sowa.
- SMI : Słobodska M. (2014). *Słownik francusko-polski, polsko-francuski*. Warszawa : Harald G & Firma Księgarska Olesiejuk.
- SPO : Słobodska M. (1997). *Język francuski na co dzień. Francusko-polski, polsko-francuski słownik popularny*. Warszawa : Delta W-Z.
- SPR : *Sprytny słownik francusko-polski i polsko-francuski*. Kraków : Lingea. 2010.
- SZK : *Szkolny słownik francusko-polski, polsko-francuski*. Poznań : Faktor. 2005.
- SZT : Szwykowski L. & Tomalak J. (1970). *Petit dictionnaire français-polonais, polonais-français*. Warszawa : Wiedza Powszechna.
- WRZ : Wrzosek P. (2004). *Szkolny słownik francusko-polski, polsko-francuski*. Warszawa : Wydawnictwo Kram.

Autres dictionnaires et ouvrages théoriques

- Conseil de l'Europe (2000). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.
- Dubois J. (éd.) (1978). *Dictionnaire du français langue étrangère. Niveau 1*. Paris : Larousse.
- Dubois J. (éd.) (1979). *Dictionnaire du français langue étrangère. Niveau 2*. Paris : Larousse.
- Grabowska M. (2016). Les dictionnaires dans l'apprentissage du FLE en Pologne : état des lieux. *Romanica Wratislaviensia*, 63, 53-67.
- Grabowska M. (2018). L'Institut d'Études Romanes de l'Université de Wrocław : la philologie romane au coeur de la Basse Silésie, in : J. Sujecka-Zajac (éd.), *Le rayonnement des idées francophones au XXI^e siècle : les philologies romanes en Pologne entre 2002 et 2017 : succès et défis* (pp. 105-115). Łódź : Primum Verbum.
- Gross G. (1996). *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.
- Kurcz I. *et al.* (1990). *Słownik frekwencyjny polszczyzny współczesnej* [Dictionnaire fréquentiel du polonais contemporain]. Kraków : Wydawnictwo Instytutu Języka Polskiego PAN.
- Narjoux C. (2018). *Le Grevisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

- Pisarkowa K. (1961). Historia składni *rok temu* [Histoire de la syntaxe *rok temu*]. *Język Polski*, XLI, 4, 319-328.
- Riegel M., Pellat J.-Ch. & Rioul R. (2005). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Quadriga/PUF.
- Roberts R. (1993). La phraséologie : état des connaissances. *Terminologies nouvelles*, 10, 36-42.
- Skibińska E. (1995). *Il y a* temporel dans la traduction polonaise, in : Z. Cygal-Krupa (éd.), *Les contacts linguistiques franco-polonais* (pp. 131-143). Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Skibińska E. (1996). *Il y a* w polskiej praktyce przekładowej [*Il y a* dans la traduction polonaise]. *Romanica Wratislaviensia*, 42, 47-78.
- Tallarico G. (2018). Le dictionnaire bilingue d'apprentissage : grammaire et directionnalité. *Études de linguistique appliquée*, 189, 101-116.
- Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/>
- Ucherek E. (1997). *Francusko-polski słownik przyimków* [Dictionnaire de prépositions français-polonais]. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Ucherek W. (2019). *Les articles prépositionnels en lexicographie bilingue français-polonais*. Paris : L'Harmattan.
- Wagner R.-L. (1964). *Il y a*. *Le Français dans le Monde*, 29, 10-15.
- Wiśniewski M. (1986). Status grammatyczny słowa *temu* [Statut grammatical du mot *temu*]. *Polonica*, XII, 145-155.

